

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 22 avril 2010</p>
--

Sous la Présidence de Monsieur **Lucien DEBLAY**, Président.

La réunion du Conseil Communautaire a eu lieu à **MEMENIL** à **20 heures 30**.

Nombre de Membres présents : 17 Titulaires, 14 Suppléants.

Nombre de Membres excusés : 6 Titulaires, 8 Suppléants.

Nombre de Membres absents : 2 Titulaires, 3 Suppléants.

Le quorum est atteint (**23 votants : 17 titulaires et 6 suppléants**)

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Intervention de Monsieur Alain ROUSSEL, Président du Pays d'Epinal Cœur des Vosges**
- 2) **SDANC : Participation syndicale budgétaire**
- 3) **Panneaux identitaires**
- 4) **Voirie :**
 - ↳ **Choix du bureau d'études maîtrise d'œuvre programme 2010**
 - ↳ **Numérotation de la voirie communautaire**
- 5) **Durbion : Information sur le bureau d'études retenu**
- 5) **Informations et questions diverses.**

Monsieur Lucien DEBLAY souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie Monsieur Alain ROUSSEL Président du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, Président du SDANC, Vice Président du Conseil Général des Vosges, Président de la Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne et maire de CLAUDON ainsi que Madame Stéphanie RAUSCENT directrice du Pays d'Epinal Cœur des Vosges.

Monsieur le Président remercie également Monsieur le Maire de Méménil pour le prêt de la salle.

Monsieur Lucien DEBLAY propose ensuite d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'adhésion et le retrait de collectivités au SMDANC

Secrétaire de séance : Madame Mariette RENARD a été nommée secrétaire, à l'unanimité.

1) -- Intervention de Monsieur Alain ROUSSEL et de Madame Stéphanie RAUSCENT.

Monsieur Alain ROUSSEL se présente comme suit :

Maire d'un village de 235 habitants et Président d'une Communauté de Communes d'environ 3800 habitants, il est également Président du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges.

La création du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

Le Pays est une structure qui a été créée dans le cadre de la Loi Voynet et, particularité du département des Vosges, imposé par le Préfet qui a découpé le territoire « à la hache » en 4 Pays : l'Ouest Vosgien, les Vosges centrales (actuellement Epinal, Cœur des Vosges), la Déodatie et Remiremont et ses Vallées.

Le rôle du Pays

Monsieur Alain ROUSSEL s'est penché sur l'intérêt de cette structure du Pays d'Epinal Cœur des Vosges qui permettait de rendre des services aux Communes et Communautés de Communes qui y adhéraient. Progressivement les Communes d'Epinal et Golbey et les différentes Communautés de

Communes autour ont fait partie du Pays jusqu'à compter à ce jour, treize Communautés de Communes et quelques Communes isolées adhérentes. Le Pays est ainsi devenu un territoire où des services sont rendus pour des coûts modérés.

Les actions du Pays

Le Pays a développé des actions sur différentes compétences :

- **Réseaux et services** (compétence générale): dès la création du Pays, des Cyber bases ont été créées et mises en place dans les secteurs les plus éloignés d'Epinal, c'est-à-dire où se situent tous les services et notamment l'ANPE (actuellement Pôle Emploi). Pour cela une convention a été passée avec la Caisse des Dépôts et Consignations. Après s'être développées sur l'ensemble du territoire du Pays d'Epinal, elles se transforment aujourd'hui en Relais Services Publics grâce à leur succès, avec l'intégration de nouveaux services, comme la CAF et la CPAM. Ces structures sont subventionnées à hauteur de 80% par l'Etat.
- **Vélo Route Voie Verte** (compétence optionnelle, c'est-à-dire que seules les Communautés de Communes intéressées et directement touchées par la Vélo route adhèrent à cette compétence) : la Vélo Route Voie Verte est située le long du Canal des Vosges. Le Pays gère l'entretien et l'animation. Concernant l'entretien, des chantiers d'insertion sont mis en place et un berger s'occupe de la tonte grâce à ses moutons, sur une partie de cette vélo route. Plusieurs animations ont eu lieu, comme la Téméraire VTT avec la Vôge et la Balade Contée vers Epinal.
- **Boucle VTT** (compétence optionnelle) : la Boucle VTT fait le tour d'Epinal et s'est étendue sur 7 Communautés de Communes et des Communes isolées soit 1300 km de circuit VTT labellisés FFC. Le Pays gère l'animation, la communication et l'entretien grâce à la mutualisation des coûts des Communautés de Communes concernées.
- **Label « Pays d'Art et d'Histoire »** (compétence optionnelle) : ce label est actuellement en fin de projet car le dossier sera déposé fin juin au Ministère de la Culture (dossier d'environ 200 pages).

L'équipe du Pays

Le Pays d'Epinal, Cœur des Vosges a à sa tête une directrice, et aidée d'une personne pour toutes les actions liées au VTT, d'un Agent d'accueil, ... la majorité des employés est embauchée par la Maison de l'Emploi et des Relais de Services Publics.

Autres sujets en travaux

Le Pays réfléchit sur deux sujets :

- **Un Pôle Bois Energie** : l'objectif est de mobiliser le Bois Energie sur le territoire avec un réseau de plates formes de stockage de bois déchiquetés.
- **La construction d'un Pôle d'Excellence Rurale** : ce pôle serait consacré à la valorisation du hêtre : commercialisation, transformation, et mutualisation du matériel.

L'adhésion au Pays

La participation au Pays est actuellement de 1,75€/habitant, ce montant comprend :

- 0,55€ pour la Maison de l'Emploi
- 0,55€ pour la Mission Locale (anciennement PAIO)
- Le reste du montant (soit 0,65€) est destiné aux frais de fonctionnement, à Images +, avec qui le Pays a signé une convention. Dans le cadre de cette convention, Images + doit couvrir un certain nombre d'événements du territoire préalablement listés. Ce montant est aussi destiné au Programme Santé Publique. L'objectif de ce dernier est de réaliser de la prévention sur le territoire et de créer une Maison de Santé sur les secteurs de Rambervillers, La Marche, Xertigny, Girancourt. Pour cela un poste a été créé, subventionné à 100% par la Région.

Programme LEADER

Le Pays a monté un dossier pour le programme Européen LEADER consacré aux services à la population. L'enveloppe est d'un montant de 1 400 000€ qui comprend les aides liées au fonctionnement.

L'Office de Tourisme de Pôle

Un Office de Tourisme de Pôle est en train de se mettre en place afin de mutualiser la communication des Offices de Tourisme permettant de vendre des produits, et d'avoir des retombées économiques. En effet actuellement seul l'Office de Tourisme d'Epinal a la possibilité de vendre des produits.

« Les diners insolites »

Cette opération a été choisie et présentée dans le magazine Télérama, ce qui a permis de communiquer sur cette opération efficacement sur l'ensemble de la Lorraine. L'idée de ces diners est de « vendre » le territoire. En dix jours d'ouverture de la billetterie il y a eu 50% de réservation dont la moitié venant de Moselle (57) et Meurthe et Moselle (54).

Le maintien du Pays

Lors de l'intervention de Monsieur Nicolas SARKOSY, Président de la République l'an dernier à DARNEY, Monsieur Alain ROUSSEL avait été choisi par le Préfet pour intervenir. Celui-ci lui avait demandé de parler du « mille feuille » administratif, qu'il y avait trop de structures. Ce dernier a refusé de tenir ce discours puisque au contraire il pense que fédérer un certain nombre de Communes permet de réaliser des actions qui ne seraient pas ou moins pertinentes à l'échelle d'une Communauté de Communes ou d'une Commune. Il précise qu'il ne faut pas maintenir une structure si elle n'a pas lieu d'être mais que concernant le Pays d'Epinal, un certain nombre d'actions comme les Pistes VTT ou encore les cyberbases sont une réussite. L'intérêt que portent les Communautés de Communes aux actions du Pays se manifeste aux réunions et comités syndicaux où le quorum a toujours été atteint.

Il ajoute que les projets mis en place par le Pays mettent moins de temps à aboutir, que s'ils étaient réalisés par le Conseil Général malgré le fait que Monsieur Alain ROUSSEL est également Vice-Président du Conseil Général.

Enfin le montant de la cotisation au Pays d'Epinal est raisonnable par rapport aux cotisations des autres Pays du département qui sont plus élevées.

Monsieur DEBLAY ajoute que la boucle VTT autour d'Epinal est financée uniquement par les Communes et Communautés de Communes qui sont en bordure de celle-ci. De même, le Label « Pays d'Art et d'Histoire » est financé uniquement par celles qui utiliseront le label. Les Communes et Communautés de Communes financent l'action ou les actions qui les intéressent.

Madame Stéphanie RAUSCENT précise que les études préalables à la mise en place de projets sont réalisées en interne grâce notamment aux 7 à 8 stagiaires qu'accueille chaque année le Pays.

L'Observatoire Départemental des Mutations Socio-économiques :

L'observatoire est un outil souhaité par le Préfet et qui permet de créer un profil intercommunal annuel sur les Communautés de Communes sur de nombreuses thématiques grâce à un partenariat avec une trentaine de structures (Pôle Emploi, CAF, CPAM, URSSAF, ...). Ce profil était auparavant réalisé par des bureaux d'études à l'initiative de chaque intercommunalité. L'observatoire permet d'obtenir ce profil, mis à jour d'année en année, en prenant en compte de nouveaux indicateurs.

La durabilité des Pays :

Monsieur Guy COLNE interroge Monsieur Alain ROUSSEL quant à la durabilité des Pays au niveau national et la position de Monsieur Le Président de la République, Nicolas SARKOSY par rapport à ces structures.

Monsieur Alain ROUSSEL répond que d'après l'étude du texte de loi, il est indiqué que de nouveaux Pays ne pourraient pas être créés mais que les Pays existants peuvent toujours exister. Certains Pays s'arrêteront, comme le Pays de l'Ouest Vosgien, par manque de financement.

Monsieur Guy COLNE demande si les crédits destinés aux Pays vont continuer à être attribués.

Monsieur Alain ROUSSEL répond que les postes d'Animatrice Emploi sont financés par la Région et pour une partie moins importante par le Conseil Général.

Monsieur Louis SIMON demande si, dans le périmètre du Pays, toutes les Communautés de Communes y adhèrent.

Monsieur Alain ROUSSEL répond que toutes les Communautés de Communes adhèrent aux Pays sauf neuf Communes qui elles-mêmes n'appartiennent actuellement à aucune Communauté de Communes. Il ajoute que le Pays d'Epinal, Cœur des Vosges est en train de mutualiser certains projets avec le Pays de Remiremont et de ses Vallées et notamment les Relais de Services Publics puisque pour obtenir une subvention pour la mise en place de telle structure il faut au minimum 200 000 habitants sur le

territoire concerné et que le Pays d'Epinal, Cœur des Vosges ne regroupe que environ 155 000 habitants.

Projets d'accompagnement économique

A la création de la Maison de l'Emploi un volet économique avait commencé à être développé mais à l'époque les chambres consulaires avaient freiné ce projet.

Aujourd'hui la Maison de l'Emploi et des Relais de Services Publics, en accord avec les chambres consulaires développe un projet d'accompagnement économique consistant à aider les créateurs d'entreprise avant leur inscription dans les chambres.

L'accompagnement économique n'est possible que pour les habitants d'Epinal. Le Pays propose donc de pouvoir faire ce même accompagnement également dans les Cyber bases. A ce jour quarante dossiers sont en cours de traitement, notamment des dossiers liés à l'artisanat et aux auto-entrepreneurs.

Question diverse :

L'Office de Tourisme de Pôle

Monsieur Jacques SIMEON demande quel sera l'impact de l'Office de Tourisme de Pôle.

Madame Stéphanie RAUSCENT répond comme suit :

Un schéma de tourisme sur le Pays a été réalisé. Il conclut qu'il y a un besoin de structuration sur le territoire qui pourrait être géré par un Office de Tourisme de Pôle.

Les budgets communication des Offices de Tourisme du territoire sont trop faibles. Le but de l'Office de Tourisme de Pôle est de mettre en commun tous les Offices de Tourisme afin de vendre le territoire, au cœur des Vosges et de la culture, en réalisant une commercialisation commune et des plaquettes de communication communes.

2) – Présentation de Coralie JEANCOLAS et Juliette MARTIN stagiaires.

Monsieur le Président présente 2 étudiantes actuellement en stage à la Communauté de Communes:

➤ Mademoiselle Coralie JEANCOLAS prépare une licence professionnelle « Agronomie et Développement Durable des Territoires » à l'IUT de NANCY Brabois. Elle effectue un stage de 4 mois du 8 mars au 2 juillet 2010 sur la mise en place de la Zone de Développement Eolien.

➤ Mademoiselle Juliette MARTIN est en classe de 1^{ère} « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » au Lycée d'Enseignement Général, Technologies et Professionnel Agricole de Mirecourt. Elle effectue un stage de 3 fois une semaine (en avril, juin et novembre 2010), et s'intéresse à l'Etude d'Aménagement du Durbion.

3) – SDANC : Participation syndicale budgétaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ACCEPTE, à l'unanimité, la participation syndicale budgétaire pour 2010 qui sera prise en charge sur le budget primitif 2010 pour un montant de 760 €.

4) – Avis sur demandes d'adhésion et retrait concernant le Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif.

Monsieur le Président fait part aux membres du Conseil Communautaire du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Assainissement Non Collectif invitant le Conseil Communautaire à se prononcer sur divers retraits et adhésions au Syndicat.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE, le retrait des Communes de : **Bellefontaine et Chatas.**

ACCEPTE, l'adhésion des Communes suivantes : **Nompatelize, Communauté de Communes de la Haute Meurthe, La Chapelle devant Bruyères.**

5) – Panneaux d'identité Communautaire.

Les élèves du CFR ont fait une étude concernant les panneaux identitaires sur le territoire de la Communauté de Communes de l'ADP en respectant le mémento du Conseil Général afin d'obtenir des subventions. Ils proposent d'implanter 7 panneaux sur les 7 axes les plus fréquentés (plus de 1000 voitures par jour) pour un montant global de 5 878.74 € HT soit 7 030.97 € TTC. Déduction faite des subventions il resterait à la charge de la CC la somme de 5 043.96 € TTC.

La commission communication propose d'implanter 7 panneaux d'entrée dans la Communauté de Communes, de faire réaliser des panneaux de 50 cm sur 50 cm et de les fixer sur les panneaux d'entrée d'agglomération. Le budget de ces panneaux s'élèverait à 904.70 € HT soit 1082 € TTC sans marquage rétro réfléchissant ou 972.60 € HT soit 1 163.23 € TTC avec marquage rétro réfléchissant. Plusieurs communes souhaitent avoir plus de panneaux. Monsieur le Président demande que chaque commune nous communique le nombre de panneaux souhaités afin de demander un devis.

Padoux :	3	Destord :	3
Nonzeville :	2	Pierrepont sur l'Arentèle :	4
Sercoeur :	4	Dompierre :	2
Girecourt sur Durbion :	4	Gugnécourt :	2
Grandvillers :	5	Fontenay :	4
Méménil :	2	Viménil :	2

Une décision sera prise lors d'un prochain conseil communautaire.

6) – Voirie programme 2010 : 9 candidats se sont positionnés pour encadrer la programme voirie 2010.

Après étude des dossiers par Emilie, la commission d'Appel d'Offres ayant été informée, le classement ci-dessous est proposé aux délégués.

Choix du candidat

	Nombre de points obtenus							Ordre de classement des candidats
	Prix			Qualification Expérience	Réactivité	TOTAL		
Taux de la prestation par rapport au montant prévisionnel HT des travaux	Prix HT	Prix TTC	Nombre de points obtenus					
BEREST	3.9%	6 360.51 €	7 607.17 €	38	20	15	73	5
PRO INFRA	4.4%	7 175.96 €	8 582.45 €	34	20	12	66	7
TOPOS Aménagement	4.0%	6 523.60 €	7 802.23 €	37	13	10	60	8
IDP Consult	3.066%	5 000.00 €	5 980.00 €	49	15	17	81	3
SARL BETG	2.5%	4 077.25 €	4 876.39 €	60	18	18	96	1
Cabinet DEMANGE et associés	4.9%	7 990.00 €	9 556.04 €	31	20	18	69	6
PRO Concept	3%	4 892.70 €	5 851.67 €	50	20	18	88	2
EFFIM	3.4%	5 545.06 €	6 631.89 €	44	17	18	79	4
Bureau d'études CHAUSSARD Ingénierie	6.995%	11 408.15 €	13 644.14 €	21	19	12	52	9

Au vu de l'analyse du coût, des qualifications et des expériences et de la réactivité de chaque candidat, le Président propose de retenir la SARL BETG pour la maîtrise d'œuvre des travaux de renforcement de la voirie communautaire pour le programme 2010.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE**, le Président à signer l'acte d'engagement avec la SARL BETG, ainsi que toutes les pièces afférentes audit marché.

7) – Actualisation et classement de la voirie communautaire.

Monsieur DROUHIN, technicien à la Direction Départementale des Territoires de Saint Dié, après avoir fait le tour des routes communautaires, propose à la Communauté de Communes de classer la voirie intercommunale comme suit :

Voie n°1 : De Grandvillers à Frémifontaine

Part du carrefour de la VC2 avec le CR15 de Grandvillers et aboutit à la limite de Commune avec Frémifontaine.

Voie n°2 : De Pierrepont-sur-l'Arentèle à la RD48

Part du panneau d'agglomération de Pierrepont-sur-l'Arentèle et aboutit à la RD48.

Voie n°3 : De Nonzeville à la RD 70

Part du panneau d'agglomération de Nonzeville et aboutit à la RD70.

Voie n°4 : De Nonzeville à la RD159Bis

Part du panneau d'agglomération de Nonzeville et aboutit à la RD159bis

Voie n°5 : De Destord à Sainte-Hélène

Part de la dernière maison de Destord située 19 Route de Bult et aboutit à la limite de Commune avec Sainte-Hélène.

Voie n°6 : De Destord à Bult

Part de la dernière maison de Destord située 19 Route de Bult et aboutit à la limite de Commune avec Bult.

Voie n°7 : De Destord à Padoux

Part du panneau d'agglomération de Destord et aboutit au carrefour avec la VC5 de Padoux.

Voie n°8 : De Padoux à Bult

Part du carrefour avec la VC6 de Padoux et aboutit à la limite de Commune de Bult.

Voie n°9 : De Padoux à Girecourt sur Durbion

Part à la limite de la ferme à la sortie d'agglomération de Padoux : Zérailles, et aboutit à la première maison à l'entrée de Girecourt sur Durbion : n° 5 Lot Equelle.

Voie n°10 : De Padoux à Dompierre

Part de la maison n°14 à Padoux et aboutit au panneau d'agglomération de Dompierre.

Voie n°11 : De Sercoeur à Dignonville

Part de la maison n°214 et aboutit à la limite de Commune de Dignonville.

Voie n°12 : De Sercoeur à Vaudéville

Part du carrefour avec la VC205 à Sercoeur et aboutit à la limite de la Commune de Vaudéville.

Voie n°13 : De Dompierre à Fontenay

Part du panneau d'agglomération de Dompierre et aboutit à la RD420.

Voie n°14 : De Fontenay à Aydoilles

Part de la maison n°24 Route d'Aydoilles et aboutit à la limite de Commune d'Aydoilles.

Voie n°15 : De Méménil à Girecourt sur Durbion

Part de la dernière maison à Méménil située 21 Route de Girecourt et aboutit à la RD420.

Voie n°16 : De la RD48 au Void de la Borde de Viménil

Part de la RD48 et aboutit au panneau « Void de la Borde » à Viménil.

Voie n°17 : De Gugnécourt à Viménil

Part de la dernière maison à Gugnécourt située 590 Grand Rue et aboutit à la première maison de Viménil située 6 Route de Gugnécourt.

Voie n°18 : De Gugnécourt à la RD 159 Bis

Part de la dernière maison de Gugnécourt située 260 Chemin de Mazerey et aboutit à la RD 159 Bis.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ACCEPTE, le classement de la voirie communautaire ci-dessus.

9) - Autorisation au Président de signer le marché avec la Chambre d'Agriculture des Vosges concernant l'étude préalable à l'Aménagement du Durbion

5 candidats ont répondu au MAPA concernant l'Etude préalable à l'Aménagement du Durbion. La commission appel d'offres du groupement de commande avec le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Durbion (SIAD) s'est réunie le 19 avril 2010 et a retenu la Chambre d'Agriculture des Vosges pour un montant de 22 440 HT soit 26 838.24 € TTC : coût réel à la charge de la CC, déduction faite des subventions de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Général des Vosges : environ 2 200 €. L'étude sera réalisée sur une période d'environ 12 mois.

Vu la Convention de groupement de commandes signée avec le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Durbion (SIAD)

Vu la Décision de la Commission Appel d'Offres du groupement de commandes

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE, le Président à signer l'acte d'engagement avec la Chambre d'Agriculture des Vosges, ainsi que toutes les pièces afférentes audit marché

Madame Mariette RENARD rappelle que le SCOT a réalisé une étude sur le ruissellement pour le compte des communes après les inondations de 2006. Le bureau d'Etudes y aura accès.

Les communes souhaitant connaître les travaux menés par le SCOT pourront assister à une réunion du SCOT qui est susceptible d'avoir lieu à Bayécourt à une date non définie à ce jour.

8) – Informations et questions diverses.

Voirie : Harmonisation des limitations de tonnage

Après analyse de la carte réalisée par la DDT dans le cadre de l'ATESAT, un courrier a été adressé à chaque maire en leur proposant une harmonisation de la limitation de tonnage à 10 Tonnes.

Monsieur Jean-Marie HARAUX précise qu'une harmonisation à 10 Tonnes et non pas 9 Tonnes (comme proposé par la DDT) nécessitera d'acheter d'avantage de panneaux qu'une harmonisation à 10 Tonnes.

Ce dernier ajoute que le Pont de Jeanvoï (Pont de la route de Méménil), ouvrage d'art, est limité à 3.5 Tonnes. Il est proposé de mettre en place des panneaux d'avertissement de limitation du tonnage à 3.5 Tonnes dès le début de la voie et non pas qu'au niveau du pont.

L'assemblée demande que la copie de la réglementation initiale soit remise au technicien afin de savoir le tonnage autorisé sur les différentes voies communautaires.

Présentation de la Communauté de Communes de l'ADP aux classes de CM : Monsieur le Président propose de se rendre dans les classes qui le souhaitent afin de présenter la Communauté de Communes et son rôle comme le proposait la Commission Communication.

18 mai 2010 - 18 h 30 à Fontenay conférence « Je composte mes déchets et je jardine au naturel » avec l'intervention de deux professionnels, le SICOVAD et M. Bernard TRIBOULOT. Monsieur le Président demande aux Communes si elles veulent bien distribuer les tracts pour cette manifestation. Monsieur Guy COLNE propose en même temps de rappeler l'inauguration des pistes VTT le 6 Juin.

- **Foot PADOUX** : Monsieur Francis BALAY précise à l'assemblée que l'AS PADOUX est composé de 120 licenciés dont 68 seniors vétérans et 52 jeunes âgés de 9 à 19 ans ce qui représente 7 équipes décomposés en 4 équipes de jeunes- 2 équipes de seniors et 1 équipe de vétérans. Les joueurs viennent de différents villages dont 28 de Padoux, 10 de Girecourt, 9 de Dompierre, 8 de Sercoeur, 3 de Destord, 2 de Grandvillers, 1 de Fontenay et 1 de Méménil pour un nombre de 62 du territoire de la CC.

- **24 avril 2010 à Fontenay** : OPERA Bastien-Bastienne le 24/04/2010 à l'église de Fontenay entrée 5 €

- **Assainissement** : 10 mai 2010 à Padoux à 18 h réunion maintenue

A la suite de ces informations, l'ordre du jour étant épuisé, le Président Lucien DEBLAY, lève la séance à 23 heures 20.

Il est proposé à chaque Délégué Communautaire de bien vouloir faire ses observations éventuelles concernant ce compte-rendu avant le 20 mai 2010.
